

La Commune de Toulouse, par Georges Soria 1971
(extrait de l'Histoire de la Commune du Livre Club Diderot)

La Commune de Toulouse, elle, mourut comme elle naquit : sans un coup de canon, ou même de fusil.

Le mouvement lui-même se limita, comme on va le voir, à une série de gestes et de proclamations sans conséquences, expression d'une situation politique où le radicalisme, déjà profondément implanté dans la capitale du Sud-Ouest, dominait la scène politique quasiment sans partage.

Toulouse jouait voilà un siècle un rôle décisif dans toutes les régions pyrénéenne Ce qui se disait et se faisait sur le Capitole retentissait par contrecoup, à l'est, jusqu'à Perpignan, Agen et, à l'ouest, jusqu'à Bordeaux même.

Au lendemain du renversement de l'Empire, la Ligue du Sud-Ouest avait, par ses manifestations patriotiques, donné bien du fil à retordre au gouvernement de la Défense nationale, qui redoutait les débordements de colère d'une population remuante, prompte à la colère comme à l'enthousiasme.

Les «trois Jules» d'abord, Thiers ensuite comprirent que, plutôt que d'imposer brutalement leurs volontés à cette ville où la population avait la tête près du bonnet, il leur fallait biaiser, voire tolérer ses velléités d'autonomie et de fronde.

Lorsque, le 31 octobre 1870, la Garde nationale toulousaine, composée en majeure partie de boutiquiers, d'artisans, avait chassé la garnison de l'arsenal tandis que la foule arrêtait en pleine rue le commandant de la place, l'obligeant à démissionner, le pouvoir central avait accepté cet état de choses, sans limoger Duportal, proscrit de l'Empire, nommé au poste de préfet depuis la révolution du 4 septembre.

Duportal, bien qu'il fût préfet, n'avait cessé, durant l'existence du gouvernement de la Défense nationale, d'encourager en sous-main les manifestations d'hostilité contre les ministres dont il dépendait.

Disposant d'une tribune influente, le journal « l'Émancipation », organe du parti radical, dont il avait gardé la direction malgré ses fonctions officielles, ce haut fonctionnaire peu orthodoxe n'hésita pas, au lendemain des élections législatives du 8 février 1871, qui portèrent au pouvoir les «ruraux», à critiquer très vivement l'Assemblée de Bordeaux.

Thiers voulait sa tête. Il ne put cependant se débarrasser de lui ; l'influence de ce journaliste républicain qui ne masquait pas ses sympathies pour ce qui se passait à Paris était considérable.

Quand les Toulousains apprirent, le 19 mars au matin, que Thiers et ses ministres s'étaient enfuis à Versailles, en quelques heures la ville s'enflamma d'enthousiasme pour Paris.

Le journal « l'Émancipation », rédigé par un ami du préfet Duportal, réclama la dissolution de l'Assemblée de Versailles. Le club républicain du Colisée se proclama en état d'alerte permanente. Les officiers de la Garde nationale se rendirent chez le maire Castelbon, et réclamèrent des cartouches, qu'on leur fit remettre aussitôt, pour «défendre la République».

Dans le quartier populaire de Saint-Cyprien, séparé de la ville bourgeoise par la Garonne aux flots agités, les nouvelles de Paris furent accueillies aux cris de « Vive la Commune ! »

Une foule en liesse gagna aussitôt la place du Capitole, se joignant aux artisans et aux gardes nationaux qui demandaient déjà au préfet Duportal qu'il proclamât la

Commune à Toulouse et qui tout le moins il explicitât ses intentions. C'était compter sans la roublardise de ce personnage qui, redoutant de prendre ouvertement parti pour le mouvement communaliste parisien, décida de gagner du temps en louvoyant.

Informé de l'attitude du préfet Duportal qu'il jugea dangereuse, Thiers lui donna dès le 20 mars un successeur : le comte de Kératry, ancien préfet de police de Paris, qui arriva à Toulouse dans la nuit du 21 au 22.

Le comte de Kératry passait pour homme à poigne.

Engagé aux chasseurs d'Afrique, il a fait l'expédition du Mexique, où il commanda un de ces escadrons placés sous les ordres du redoutable colonel Dupin, qui terrorisait les campagnes en exécutant tout Mexicain pris les armes à la main.

A son retour en France, il s'était piqué de littérature et d'art, publiant ici et là des études sur le Mexique. Après quoi il se lança dans la politique, se fit élire au Corps législatif comme membre du Tiers-Parti.

Lors de la révolution du 4 septembre, les républicains modérés le catapultèrent au poste de préfet de police. Mais ce fut un règne bref. On l'expédia bientôt en Bretagne avec le grade de général ; il y tint sous sa coupe cinq départements, démissionna et reprit du service après la révolution du 18 mars à Paris.

Dès son arrivée à Toulouse, Kératry, s'étant enquis des forces dont il pourrait disposer pour faire «régner l'ordre» (600 hommes de la garnison mais une Garde nationale hostile dans sa majorité au gouvernement de Versailles), imagina de prendre possession de son poste avec l'appui du préfet limogé.

Cet art de la «combinazione» ne manquait pas de saveur. Il donna lieu à un curieux échange épistolaire.

La correspondance Kératry-Duportal du 24 mars fait apparaître incidemment un Duportal dont le souci principal est, en fait, de ne rompre ni avec Versailles ni avec la Commune de Paris.

Kératry lui ayant demandé de l'aider à «éviter à la ville de Toulouse les violences par lesquelles on a prétendu déshonorer Paris», il lui répond aussitôt ironiquement que «les responsabilités doivent être entières» : il refuse en un mot de partager celles-ci avec son successeur.

Dans le même temps, Duportal assure le général de Nansouty, commandant la subdivision militaire, qu'il «restera fidèle» au gouvernement de Versailles, et que ses affirmations de sympathie pour la Commune de Paris sont platoniques. Duportal-Janus sera toutefois dérangé dans ses combinazioni par la disparition soudaine de Kératry. Bien que casse-cou, celui-ci ne souhaitait nullement jouer les martyrs dans une ville qui lui était hostile. Il fila sur Agen pour rassembler des troupes et rentrer en force à Toulouse. Son absence obligea Duportal à multiplier les assurances données aux deux bords en présence et à ruiner la confiance qu'il avait pu inspirer aux uns et aux autres.

Là-dessus, les événements se précipitèrent.

Une revue de la Garde nationale toulousaine ayant été convoquée pour le 25, les bataillons se rendirent à l'heure dite devant la préfecture, drapeaux en tête. Quinze cents gardes nationaux croisèrent leurs fusils en faisceaux sur la place du Capitole.

Duportal, qui courait deux lièvres à la fois : rester dans les bonnes grâces de la Garde nationale et dans celles de Versailles, fut bien obligé de recevoir une délégation d'officiers qui demandait à le voir. Mais il prit la précaution de se couvrir en invitant

le maire Castelbon, le premier président du tribunal et le procureur général à assister à l'entretien.

Précaution vaine car les choses tournèrent autrement que ne l'avait imaginé l'astucieux politicien.

Les officiers de la Garde nationale, lorsque Duportal leur fit savoir que Thiers demandait la formation de bataillons de volontaires pour marcher contre les insurgés parisiens, refusèrent sèchement de suivre les instructions de Thiers. Le colonel Esparbès fut très net à ce sujet. Sur soixante officiers, quatre seulement acceptèrent d'exécuter les ordres du chef du pouvoir exécutif.

Certains officiers firent plus que refuser. Demandant l'arrestation du nouveau préfet Kératry, ils prièrent Duportal de prendre la tête d'un cortège qui traverserait Toulouse pour affirmer sa sympathie pour Paris et son hostilité à Versailles, et d'accepter le titre de délégué de la Commune.

Ici les versions diffèrent. Selon certains témoins et auteurs, l'ondoyant Duportal refuse d'abord, puis se décide à paraître sur la place Saint-Étienne, où les bataillons de la Garde nationale lui font une ovation. De là, et à son corps défendant, il se serait rendu au Capitole suivi par les gardes nationaux en armes scandant les mots de : « Vive la Commune ! »

Selon d'autres sources, il aurait refusé de prendre « la tête d'une colonne armée », aurait donné des conseils de prudence et finalement se serait défilé. Quoi qu'il en soit, la Garde nationale, désappointée, passa outre et se rendit à la préfecture et de là au Capitole, où elle rédigea l'acte de naissance de la Commune toulousaine, non sans avoir proposé la présidence du mouvement au maire Castelbon, qui lui aussi s'esquiva.

Le texte de cette proclamation, que l'acteur Saint-Gaudens, capitaine-adjutant major de la Garde nationale, lut du haut du balcon du Capitole, est un curieux amalgame de décisions et d'affirmation de principes.

Les décisions sont tout d'abord celle de constituer la Commune de Toulouse puis de déchoir le comte de Kératry de « son titre de préfet », et de « maintenir » le citoyen Duportal en qualité de délégué du pouvoir central à la préfecture »

Quant aux principes, les voici succinctement résumés :

1. — La Commune « déclare vouloir République une et indivisible ».
2. — Les députés de Paris sont priés « d'être les intermédiaires d'une transaction désirable entre le gouvernement de la République et le peuple de Paris ».
3. — Sommation au gouvernement de Versailles de dissoudre l'Assemblée nationale.
4. — Adhésion aux préliminaires de paix et adoption de « mesures énergiques pour faire payer sans délai les frais de la guerre à ceux qui ont déchaîné ce fléau sur le pays et conclu une paix ruineuse et humiliante ».
5. — Respect de toutes les opinions et conservation de « tous les intérêts publics et privés ». Répression vigoureuse de « toute tentative de perturbation ».
6. — Mise à l'abri de la République des « conspirations dynastiques de toute sorte », et « disparition de tous les malentendus qui prolongent nos déchirements » par le concours de la « représentation radicale à l'Assemblée ».

Hormis le paragraphe, bien vague d'ailleurs, concernant le fait de vouloir « faire payer sans délai les frais de la guerre à ceux qui ont déchaîné ce fléau », c'était là une soupe bien éclectique.

Si presque rien dans ce texte ne ressortissait aux objectifs sociaux de la Commune de Paris, c'est que la Commune de Toulouse était essentiellement une commune révolutionnaire radicale. Rien de plus. Rien de moins.

Et c'est comme telle, parce qu'elle voulut ménager la chèvre et le chou, qu'elle sombra en quelques heures.

Le soir de cette proclamation, réunis de nouveau au Capitole dans la salle Clémence-Isaure, les officiers de la Garde nationale, pour la plupart boutiquiers ou artisans, élisent une commission exécutive, composée de l'état-major de la légion, d'un capitaine, de deux lieutenants désignés par les bataillons. Le président élu est un lieutenant-colonel : Frugier. Aucune mesure d'ordre militaire n'est prise par la Garde nationale pour asseoir son pouvoir. Même pas celle de faire occuper la gare où pourraient arriver les troupes que Kératry rassemble à Agen. Tout le monde va se coucher.

Le 26, le premier président du tribunal, de Saint-Gresse, et quelques autres républicains modérés publient une déclaration d'allégeance au gouvernement de Versailles, «le seul qu'il soit permis de reconnaître», et d'insultes à l'égard de la Commune de Paris.

Cette déclaration trouble une partie des bataillons de la Garde nationale qui, la veille, s'étaient prononcés en faveur de la Commune. Certains acceptent même de se rendre à l'Arsenal, où les hauts fonctionnaires et le général de Nansouty se sont retirés. Ils y sont accueillis et aussitôt encadrés. Au Capitole, on assiste également à un revirement de nombreux officiers gardes nationaux qui, ayant participé au mouvement de la veille, préconisent maintenant la recherche d'un compromis avec les républicains modérés regroupés à l'Arsenal.

Dans la soirée, les membres de l'Alliance républicaine se prononcent à leur tour en faveur d'une conciliation. Ils créent avec l'appui d'un chef de bataillon, une municipalité concurrente de la Commission exécutive de la Commune, qui, elle, se contente d'attendre les événements. Le nouveau maire intérimaire, Valette donne l'ordre aux bataillons groupés devant le Capitole de regagner leurs tiers respectifs.

Ces bataillons ont la clef de la situation en main.

S'ils se retirent dans leurs quartiers comme on les y invite, la Commune est morte.

Si, tout au contraire, avec l'appui des ouvriers du faubourg de Saint-Cyprien ils marchent sur l'Arsenal pour en chasser les conciliateurs, les choses peuvent basculer en leur faveur.

Mais on va se jouer d'eux.

On vient, en effet, leur dire, d'une part que la Commission exécutive elle-même est prête à se dissoudre si le gouvernement de Versailles nomme un « républicain » au lieu du comte de Kératry ; et, d'autre part, que les républicains modérés de l'Arsenal, pour éviter l'effusion de sang, acceptent ce compromis.

Et ils évacuent la place du Capitole. Une heure après, les républicains modérés de l'Arsenal, revenant sur leur parole, font occuper les principaux carrefours de Toulouse par les «bataillons de l'ordre» qu'ils ont reconstitués.

Le lendemain matin, à dix heures, le comte de Kératry, qui, la veille au soir, avait télégraphié à l'Arsenal qu'il arrivait avec des renforts, débarque à la gare avec ses troupes. Il accourt à l'Arsenal, lance de l'infanterie et de l'artillerie sur le pont Neuf unissant le faubourg de Saint-Cyprien à la partie bourgeoise de la ville, fait avancer des escadrons de cavalerie vers la place du Capitole, en occupe tous les abords et braque six canons contre la mairie.

De son côté, le général de Nansouty investit la préfecture avec sa cavalerie.

Un grand silence se fait devant le Capitole. Des gardes nationaux s'y sont retranchés en nombre. Ils ont établi des postes de tireurs à toutes les fenêtres, sur les toits.

Les républicains modérés, avec à leur tête M. de Saint-Gresse, le comte de Kératry et le procureur de la République, s'avancent; ils lancent les sommations d'usage. Les tambours ayant ponctué les sommations se taisent. Les défenseurs du Capitole aussi. Qu'un coup de feu — un seul — parte, et c'est la mêlée.

C'est compter toutefois sans l'autre volet du tempérament toulousain : sang bouillant certes, mais raison froide.

Des membres de l'Alliance républicaine décident de s'interposer et de tenter une démarche auprès des insurgés, dont les fusils sont silencieux.

Le compromis qu'ils proposent n'est pas boiteux, il est mortel pour la Commune toulousaine. En voici les termes :

1. — Occupation du Capitole à la fois par la Garde nationale et l'Alliance républicaine;
2. — prise de possession de son poste de préfet par le comte de Kératry;
3. — dissolution de la Commune ;
4. — nomination d'une municipalité provisoire composée de gardes nationaux et de membres de l'ancienne administration de la ville ;
5. — convocation de prochaines élections.

A la préfecture, où des gardes nationaux se sont aussi retranchés, la même procédure s'engage et aboutit au même effet; ici comme au Capitole on croit tenir en main une solution négociée alors qu'en fait on baisse le pavillon.

Le soir, les défenseurs du Capitole évacuent la mairie.

Cette nuit-là, tandis que le faubourg populaire de Saint-Cyprien se replie sur lui-même, la rage au cœur, le comte de Kératry couche dans le lit du proscrit de l'Empire Duportal. Introuvable depuis qu'on avait voulu faire de lui un communard, Duportal ne fera surface que quelques mois plus tard, à l'occasion des élections législatives. La Haute-Garonne l'enverra siéger au parlement, à l'extrême-gauche, parmi les radicaux.

La mort de la Commune de Toulouse fut un nouveau coup pour Paris. Elle signifiait pour les Fédérés parisiens que tout le Sud-Ouest leur ferait faux bond.